



PAROLE À ... UNE MILITANTE CGT FRANCO-IRANIENNE

Pour des raisons de sécurité, la camarade interviewée n'a pas souhaité voir son nom apparaître. Nous lui avons laissé la parole libre pour qu'elle nous livre son parcours et sa vision de la situation iranienne. Cela explique la présentation inhabituelle de cette « Parole à... ».

" **D**ÈS MON ARRIVÉE en France en 1973 la prise de conscience de la situation politique et sociale en Iran était radicale. J'ai accueilli avec joie le départ du Shah. Malgré ma déception mon engagement s'est poursuivi et a débouché sur mon engagement syndical.

A son arrivée au pouvoir, Khomeini instaure un régime théocratique, dictatorial et patriarcal basé sur la répression des femmes, des minorités. Et supprime quelques avantages accordés par le Chah (en 1967 protection de famille droit de divorce, garde d'enfants, l'âge légal du mariage 18 ans, sauf droit de vote et éligibilité des femmes obtenu en 1963). L'âge minimal du mariage pour les filles est ramené à 9 ans. Puis en 2002 considérant que la société a évolué, il est relevé à 13 ans. Le droit de divorce est limité, la garde des enfants par la mère soumise à des conditions très restrictives. L'accès des femmes à certaines professions, notamment la magistrature, est interdit au prétexte qu'elles seraient manipulables et faibles, la notion de violence ou de viol conjugal n'existe pas. Selon le Code pénal islamique une femme vaut la moitié d'un homme pour l'héritage, le témoignage et la valeur de sa vie. Le mariage temporaire pour les Chiites,

d'une heure à 99 ans dans lequel le mari n'a aucune obligation sauf son prix, est



toujours en vigueur.

Depuis la mort de Mahsa Jina Amini, jeune femme d'origine kurde, pour un foulard mal ajusté, les jeunes, « enfants » de la révolution 1979, manifestent courageusement en rejetant le hijab obligatoire¹. Iels rejettent massivement les règles islamistes imposées (enlèvent le hijab, dansent et jouent la musique en public) : le régime est déstabilisé dans ses fondements. Des femmes voilées qui manifestent estiment que le hijab relève d'un choix individuel et non d'une décision du pouvoir. Après trois mois de manifestations, les revendications vont au-delà. Les manifestant-es sont très éduqué-es mais vivent le chômage massif (surtout les femmes privées d'une vie sociale à laquelle elles aspirent). Iels revendiquent : liberté, égalité, droit au travail, au salaire décent, logement, et rejettent massivement la corruption

organisée par le régime et sa police religieuse.

À ce stade de la révolution le retour en arrière n'est plus possible. Les vies perdues depuis ces 43 ans, les espaces de liberté gagnés et les femmes s'affirment. En cas du recul du mouvement sous la répression féroce du régime, le mouvement d'après arrivera encore plus vite et sera encore plus radical. Aujourd'hui, les étudiant-es jouent un rôle moteur et des comités de quartiers se créent. Cependant il faut que les travailleur-ses entrent dans un processus de grève plus générale sans lequel il n'y aura pas de changement de régime. Pendant ces années de très nombreuses grèves ont eu lieu, les leaders ont été emprisonné-es et des grévistes licencié-es.



Cependant, leur entrée en grève va beaucoup plus vite que lors de la révolution de 1979 où il avait fallu 14 mois avant qu'ils ne bougent.



L'Europe et les USA observent la situation. L'Europe a prévu des sanctions mais elles ne sont pas ciblées contre les responsables du régime. En mettant déjà en avant la monarchie et les libéraux-ales, on peut présager le soutien qu'ils apporteront en cas de la chute du régime islamique.

L'ESPOIR VIENDRA DE L'INTÉRIEUR.

¹ La 1^{re} manifestation des femmes contre le hijab obligatoire date du 8 mars 1979. Alors qu'il n'était pas imposé avant, il devient le symbole du régime et de l'Islam politique. La question des droits de la femme présente depuis 1979 traverse toutes les classes sociales.